
1,5 M€ pour aider les communes à se doter de cabines connectées

La Métropole Rouen Normandie lutte contre les inégalités et renforce l'attractivité de son territoire en créant un Fonds d'aide aux communes de 1,5 M€ pour l'équipement de cabines connectées.

Le formulaire à destination des communes est disponible dès maintenant [ici](#). Ce processus vise à rendre le numérique accessible à chaque individu et à accompagner les publics dans leurs démarches administratives dématérialisées avec nombre d'acteurs publics ou parapublics : impôts, CAF...

Cette problématique de fracture numérique concerne potentiellement l'ensemble des communes de la Métropole Rouen Normandie, d'où l'importance d'apporter une réponse à la hauteur de l'enjeu.

"La Métropole Rouen Normandie fait de l'inclusion numérique un axe majeur pour l'attractivité de son territoire, rappellent Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole, et Abdelkrim Marchani, Vice-Président en charge de l'économie, l'attractivité, le numérique, l'Europe et l'international. La création d'un Fonds d'aide aux communes pour l'équipement de cabines connectées constitue un réel enjeu de la réussite de la transition numérique et sociale. Faisons de l'e-inclusion un levier de l'insertion sociale et économique."

La dématérialisation des démarches administratives présente un certain nombre d'avantages, elle met aussi en lumière la problématique de la fracture numérique. En effet, tous les Français, et donc les habitants de la Métropole, ne sont pas égaux face à l'utilisation du numérique. Selon une étude de l'Insee, la fracture numérique touche 17% de la population, des inégalités persistent chez les personnes les plus âgées, les personnes moins diplômées et les ménages aux revenus modestes. Ainsi, parmi les plus de 75 ans, une personne sur deux n'a pas d'accès à Internet depuis son domicile.

Les cabines connectées sont donc un outil d'appui aux politiques publiques territoriales en matière d'e-inclusion et notamment de lutte contre l'illectronisme. Un accompagnement des publics est par ailleurs nécessaire pour faciliter l'usage de cabines connectées et optimiser l'impact de leur implantation.

Le fonds de concours, voté au dernier conseil métropolitain, vise à soutenir l'investissement des communes de la Métropole Rouen Normandie pour l'acquisition et l'implantation de cabines connectées, de une à trois cabines par commune en fonction du nombre d'habitants. Il est doté d'une enveloppe de 1,5 M€ sur la période 2021-2023.

Image

[View PDF](#)
2 minutes